

FORMULE 5

DÉCLARATION DU VENDEUR EN APPLICATION
DE LA LOI SUR LA PROPRIÉTÉ FAMILIALE

La présente annexe fait partie de l'offre d'achat que fait _____,
à titre d'acheteur, à _____, à titre de vendeur, à l'égard de la propriété connue
sous le nom de _____.

L'offre est datée du ____ jour de _____.

DÉCLARATION DU VENDEUR EN APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROPRIÉTÉ FAMILIALE

*(Biffer les énoncés non applicables et parapher ces suppressions. Dans la présente déclaration, « nous »
inclut le singulier.)*

Nous soussignés, vendeurs aux termes de l'offre d'achat acceptée ci-jointe (l'« offre d'achat »), déclarons
solennellement et solidairement ce qui suit :

1. La personne qui a signé l'acceptation de l'offre d'achat est mon conjoint ou conjoint de fait et a des
droits sur la propriété familiale.
2. La personne qui a consenti à l'aliénation de la propriété familiale prévue à l'offre d'achat est mon
conjoint ou conjoint de fait et a des droits sur cette propriété.
3. Je ne suis pas marié.
4. Je ne suis pas un conjoint de fait au sens de la *Loi sur la propriété familiale*.
5. La propriété faisant l'objet de l'offre d'achat n'est pas ma propriété familiale au sens de la *Loi sur la
propriété familiale*.

DÉCLARÉ (SOLIDAIEMENT) devant moi à _____

Vendeur

le ____ jour de _____.

Vendeur

Notaire public dans et pour la province du Manitoba/
commissaire aux serments dans et pour la province du Manitoba
Ma commission prend fin le _____

ou

Autre personne autorisée à recevoir des affidavits
en vertu de la *Loi sur la preuve au Manitoba*
(préciser) _____